



Conseil communal

Rapport de gestion du Conseil communal pour l'année 2022

1. Avant-propos

Il s'agit du deuxième rapport de gestion annuel du Conseil communal selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Pour rappel, vu l'obligation découlant de la LFCo, le Conseil communal a décidé d'utiliser le rapport de gestion annuel, qu'il présentera chaque année au Conseil général en même temps que les comptes, comme outil d'information principal pour faire état des activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée que ce soit une année de début, une année en cours ou une année de fin de législature.

2. Relations avec le Conseil général

Le Conseil communal a participé en 2022 à quatre séances du Conseil général et a présenté au Conseil général les messages suivants :

Séance du 29 mars 2022

- Message n° 01-2022 concernant l'achat d'un véhicule communal
La demande de crédit a été acceptée par le Conseil général
- Message n° 03-2022 concernant l'adoption de la révision partielle du règlement du Conseil général
La révision partielle a été acceptée par le Conseil général

Séance du 24 mai 2022

- Message concernant les comptes 2021
Les comptes 2021 ont été approuvés par le Conseil général.
- Rapport de gestion 2021
Les Conseillers généraux en ont pris note.
- Message n° 04-2022 concernant l'adoption de la révision partielle du règlement du personnel communal
La révision partielle a été acceptée par le Conseil général.
- Message n° 05-2022 concernant l'adoption du règlement de l'école maternelle
Le règlement a été approuvé par le Conseil général.
- Message n° 06-2022 concernant l'adoption des statuts d'ARCOS
Les statuts ont été approuvés par le Conseil général.

Séance du 27 septembre 2022

- Message n° 08-2022 concernant le crédit pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'Auberge d'Avry-Rosé
Le crédit a été accepté.
- Message n° 09-2022 concernant le crédit pour la valorisation de la zone d'intérêt général du centre village
Le crédit a été accepté.

- Message n° 10-2022 concernant la création de deux postes d'animateurs-trices socioculturel-le-s en contrat à durée indéterminée
La création de deux postes d'animateurs-trices socioculturel-le-s a été acceptée.

Séance du 13 décembre 2022

- Message concernant le budget 2023
Le budget 2023 a été approuvé par le Conseil général.
- Message n° 16-2022 concernant la planification financière 2023 - 2027
Le Conseil général a pris acte de la planification financière.
- Message n° 15-2022 concernant la modification du coefficient d'impôt communal pour les années 2022 et 2023 pour les personnes physiques et morales de 72.10 à 69.10
La modification du coefficient d'impôt communal a été approuvée pour les deux années.
- Message n° 12-2022 concernant le crédit relatif à la réalisation de mesures de mobilité dans le cadre des travaux d'assainissement de la route des Fontanettes
Le crédit a été accepté.
- Message n° 13-2022 concernant le crédit relatif à la réfection d'un tronçon de la route de la Riviala
Le crédit a été accepté.
- Message n° 11-2022 concernant l'adoption du règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour
Le règlement a été approuvé par le Conseil général.
- Message n° 14-2022 concernant l'adoption de la modification des statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS) afin d'y intégrer la gestion des pompiers.
La modification a été approuvée par le Conseil général.

Il est réjouissant pour le Conseil communal de constater qu'en 2022 toutes les propositions de décision soumises dans ses messages au Conseil général ont été approuvées par ce dernier.

Le Conseil général a transmis au Conseil communal en 2022 pour traitement et réponse les propositions et postulats suivants :

- 29.03.2022, n° 21, Isabelle Python, Avry en mouvement
Une information sur l'évolution du centre commercial d'Avry-Centre et de la mise en place de la halte CFF est souhaitée.

Le Conseil communal y a répondu le 24 mai 2022 en informant de sa décision de communiquer régulièrement sur ce thème tant aux membres du Conseil général qu'à la population. Depuis, le point de la situation actualisé a été fait lors des séances du Conseil général des 27 septembre et 13 décembre 2022 et un article a été inséré dans l'Avryzoom n° 76 de septembre 2022.

- 13.12.2022, n° 22, Joël Martin, Alliance Centre Droit
Demande de défendre auprès des autorités supérieures deux points liés à la taxe relative à la défense-incendie.

Le Conseil communal a également répondu en 2022 aux propositions et postulats suivants :

- 11.05.2021, n° 19, Joël Martin, Alliance Centre Droit : répondu le 29.03.2022
Analyser la possibilité de développer les zones 30 km/h. aux alentours de l'école primaire d'Avry : Route du Covy, Route des Fontanettes, Route des Murailles secteur ancienne laiterie, éventuellement d'autres.

- 14.12.2021, n° 20, Jean-Philippe Holzer, Socialistes et sympathisants : répondu le 13.12.2022
Demande de rouvrir le dossier de ramassage et du tri des déchets verts afin de trouver des solutions satisfaisantes et économiques qui vont dans le sens d'un développement durable.

Les réponses à ces propositions et postulats ainsi classées sont disponibles sur le site internet de la commune (www.avry.ch → Politique → Conseil général → [Propositions et postulats](#)).

Le Conseil communal a pris acte des démissions de membres du Conseil général et a procédé, comme la loi sur les communes le stipule, à l'élection des viennent-ensuite. Il s'agit de :

- 14.02.2022 : Laurent Dessibourg, de l'Alliance Socialistes et Sympathisants, remplacé par Bernadette Frossard ;
- 17.10.2022 : Isabelle-Anne Constantin, de l'Alliance Socialistes et Sympathisants, remplacée par Corinne Margalhan-Ferrat ;

3. Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 37 fois durant l'année 2022.

4. Personnel

Six collaboratrices et collaborateurs ont été engagé-e-s en 2022.

Cinq personnes sont parties, soit parce qu'elles ont choisi de donner une nouvelle direction à leur carrière, soit parce qu'elles sont parties à la retraite, soit parce que leur contrat à durée déterminée est arrivé à échéance.

Quatre collaboratrices et collaborateurs ont reçu en 2021 une gratification pour ancienneté.

ARRIVEES	Date	Service
Chatton Laure	10.10.2022	Aide aux devoirs
Doriane Fasel	01.03.2022	Administration
Mallory Droux	22.08.2022	Administration (apprentie)
Davina Limat	01.08.2022	Ecole maternelle
Lou Pelletier	23.08.2022	AES (stagiaire)
Isabelle Lorenzo	01.11.2022	Administration

DEPARTS	Date	Service
Pierre De Reyff	31.01.2022	Administration (CDD)
Ariane Genilloud	31.07.2022	Ecole maternelle (retraite)
Ida Auderset	25.08.2022	Administration (apprentie)
Chantal Tzaut	30.09.2022	Administration
Marie Yerly	08.07.2022	AES (stagiaire - CDD)

GRATIFICATIONS POUR ANCIENNETE	Nombre d'années	Service
Frédéric Bühlmann	25 ans	Edilité
Chantal Tzaut	5 ans	Administration
Anne Maradan	5 ans	Aide aux devoirs
Rose-Marie Maudry	5 ans	Aide aux devoirs

5. Principales activités et évolutions importantes en 2022

A peine sortie de la pandémie de la Covid-19, la guerre en Ukraine est venue apporter son lot de nouveaux défis liés à l'accueil et à l'intégration de ces réfugié-e-s. Quelques familles d'Avry ont spontanément fait le choix d'accueillir pour une durée plus ou moins longue des Ukrainien-ne-s dans leurs foyers. Le Conseil communal salue cet élan de solidarité courageux. Le Conseil communal salue également le travail fourni par le corps enseignant et le personnel communal pour faciliter leur intégration. Durant l'année 2022, 31 Ukrainien-ne-s ont séjourné dans notre commune. Au 31.12.2022, leur nombre s'élevait à 22.

La pandémie n'étant heureusement bientôt plus qu'un mauvais souvenir, les activités villageoises ont pu se dérouler sans restriction en 2022 et ont connu un franc succès, entre autres l'exposition « L'art s'invite à Avry » du 6 au 8 mai, la fête villageoise du 2 juillet, les festivités du 1^{er} août organisées cette année à Matran, la représentation à l'aula du CO de groupes issus de Chypre du Nord et France dans le cadre des RFI ou les sorties des aînés au Théâtre des Osses et au fort de Chillon. Le 24 juin 2022, 10 jubilaires âgés de 80 ans et 4 jubilaires âgés de 90 ans ont répondu positivement à l'invitation de la commune et sont venus passer un agréable moment de convivialité en présence de représentants des autorités communales et de quelques membres de leurs familles proches. Le souper de fin d'année, auquel sont invités les collaboratrices et les collaborateurs, les membres du Conseil communal, du Conseil général, des commissions et des groupes de travail ainsi que les bénévoles du service de repas à domicile et du Pédibus, a eu lieu à l'auberge communale : 62 personnes ont participé le 11 novembre à cette traditionnelle soirée animée cette fois par un groupe spécialisé dans les musiques des années 1980. Le 17 novembre, 53 représentants des entreprises locales d'Avry et de Matran ont participé dans les locaux de l'entreprise CMA à Matran à la rencontre de l'économie locale organisée en alternance une fois à Avry et une fois à Matran. Le dîner de Noël des aînés quant à lui a rassemblé 94 personnes le 11 décembre.

Comme pour l'année 2021, le Conseil communal a décidé de se concentrer principalement sur les activités réalisées au niveau communal. Bien qu'une partie importante du travail et du temps des conseillères et conseillers se fait au niveau des collaborations intercommunales ou régionales, le rapport de gestion fait mention seulement de quelques évolutions majeures qui ont ou auront un impact important sur la commune.

Les principales activités et évolutions importantes en 2022 sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

Accueil extra-scolaire

95 enfants de la 1H à la 8H ont fréquenté l'Accueil extra-scolaire en 2022, à raison de 21'741 heures soit 572 heures par semaine. En termes de présences, ceci correspond à 9'149 présences annuelles et 240 présences par semaine, sachant qu'il y a six plages horaires par semaine, s'étalant de 7h à 18h.

Aide aux devoirs

Six dames accompagnent une vingtaine d'élèves de l'école primaire. Il s'agit de : Laure Chatton Induja Devathasaan, Caroline Galley, Myriam Guillet, Anne Maradan, Rose-Marie Maudry. Quant à Ardita Popaj, elle a décidé de rester à disposition uniquement pour des remplacements.

Aménagement du territoire

Le Tribunal cantonal a rejeté le 11 octobre les recours à l'encontre de la révision de notre Plan d'aménagement local (PAL) approuvée par le Canton sur la base du Plan Directeur de 2018 le 13 octobre 2021.

Des recours ont été déposés au Tribunal fédéral dans les 30 jours qui ont suivis.

Animation villageoise

Après analyse du rapport élaboré en 2021 en vue de la réouverture du centre d'animation pour la jeunesse, le Conseil communal a décidé d'élargir le champ de vision et de proposer au Conseil général, qui a accepté, l'engagement de deux animatrices ou animateurs socio-culturels à 30% chacun pour animer la vie villageoise dans les différentes couches de la population (jeunes, actifs et aînés) en privilégiant autant que possible les activités intergénérationnelles. Leur première tâche sera de rouvrir, développer et gérer le centre d'animation à l'intention de la jeunesse.

Suite à la mise au concours de ces postes, des propositions d'engagement ont été présentées à deux personnes avec un début d'activité au 1^{er} avril 2023.

AvryZoom

La brochure d'information communale est imprimée depuis septembre 2022 par l'entreprise Media F et a paru 3 fois en 2022.

Un nouveau membre a intégré en 2022 la commission d'information : Marc-Antoine Guillet.

Culture

L'art s'est invité à Avry le week-end du 6 au 8 mai. De nombreux artistes et artisans aux multiples disciplines ont exposé leurs œuvres à la maison communale ainsi que dans la salle multifonction. Leurs créations diverses et variées ont démontré tout le talent artistique qui vit dans notre commune. Les thèmes abordés sont souvent surprenants mais toujours interprétés avec une très grande qualité. Les visiteurs ont exprimé leur admiration et leur plaisir en venant nombreux et en discutant de manière enthousiaste avec les exposants sur les diverses techniques utilisées.

Sous un soleil de plomb, les Apriennes et Apriens de tout âge ont applaudi les acrobates et jongleurs du cirque Toamême qui est venu nous faire une représentation sur leur scène mobile déployée pour l'occasion sur la place de l'école primaire.

Lors de la fête villageoise du 2 juillet, les différentes sociétés sportives actives dans notre commune ont fait découvrir leur passion à nos jeunes habitants durant une grande partie de la journée. La société de Jeunesse a servi boissons et repas pendant toute la manifestation dans sa tonnelle. Puis soirée venue, après une aubade de la fanfare, trois groupes de musiques locaux nous ont fait vibrer ou danser à leurs rythmes débridés et frénétiques.

Défense incendie

Dans le cadre de la révision totale de la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS), approuvée au début 2021 par le Grand-Conseil, le district de la Sarine a choisi d'intégrer la défense incendie au sein du Réseau Santé Sarine (RSS) dans une nouvelle direction « Secours » regroupant les ambulances et l'ensemble des corps de sapeurs-pompiers.

La modification des statuts du RSS pour ce faire a été approuvée durant le 2^{ème} semestre 2022 par l'écrasante majorité des communes du district, dont Avry, permettant ainsi une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2023 comme prévu.

L'année 2022 a été marquée par les nombreux travaux préparatoires tant au niveau légal qu'organisationnel pour la défense incendie continue à être assurée sans disfonctionnement à partir du 1^{er} janvier 2023. Le défi a été relevé avec succès grâce à l'engagement sans borne de l'ensemble des cadres et de sapeurs-pompiers du district.

En ce qui concerne plus spécifiquement Avry, le corps de sapeurs-pompiers intercommunal CSPi MAN (Matran, Avry et Neyruz) est fusionné à partir du 1^{er} janvier 2023 avec le corps de sapeurs-pompiers CSP NPC (Noréaz, Prez-vers-Noréaz et Corserey) pour former une nouvelle compagnie au sein du bataillon Sarine : la compagnie Sarine-Centre. Il faut relever que le CSPi MAN et le CSP NPC ont déjà réalisé ensemble avec succès les deux derniers exercices de 2022.

Deux casernes sont définies actuellement comme base de départ pour cette nouvelle compagnie, l'une à Avry et l'autre à Prez. Les casernes actuelles d'Avry et de Prez sont louées au RSS jusqu'à la construction d'une nouvelle caserne unique en principe sur le territoire d'Avry. L'emplacement n'est pas encore fixé et les discussions avec le RSS auront lieu en 2023.

Ecole maternelle

L'école maternelle est nouvellement dirigée depuis août 2022 par Davina Limat qui a succédé à Ariane Genilloud qui a pris une retraite anticipée méritée après 23 ans d'activité.

22 enfants fréquentent l'école maternelle depuis août 2022 contre 29 durant l'année scolaire 2021-2022 : 18 enfants sont des enfants d'Avry. Les autres enfants viennent des communes voisines : Chénens (2), Matran (2) et Neyruz (2).

Ecole primaire

Depuis la rentrée scolaire 2019, le cercle scolaire d'Avry est fusionné avec celui de Matran. Cette situation devrait perdurer jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025, date à laquelle Matran envisage d'avoir les effectifs suffisants pour devenir un cercle autonome.

La condition de cette fusion est que les élèves de Matran sont en priorité déplacés vers Avry et non l'inverse. Néanmoins, un enfant d'Avry arrivé en cours d'année a dû être déplacé vers Matran, la classe concernée étant déjà surchargée avec 27 élèves.

La fusion du cercle scolaire avec Matran ne pouvant être remise en cause tant que Matran n'a pas les effectifs suffisants pour devenir autonome et la Direction cantonale de la formation et des affaires culturelles (DFAC) n'acceptant plus que les communes financent de leur poche des classes supplémentaires, ce qui été fait les années précédentes, des déplacements d'élèves d'Avry vers Matran pourront encore se produire lors des prochaines rentrées scolaires.

La volonté des deux Communes reste de limiter au strict nécessaire le nombre d'élèves déplacés et de redevenir des cercles autonomes dès que possible.

Eau potable

Près de 175'000 m³ d'eau potable, soit 10'000 m³ de plus que l'année précédente, ont été consommés dans la commune. Grâce aux investissements de l'association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO) dont Avry fait partie, il n'y a pas eu de problème de fourniture, ni de restrictions d'utilisation malgré une année particulièrement sèche.

Au niveau communal, nous avons mené des investigations complémentaires en vue du recaptage d'une source (source de la Montagnette) et du remplacement de certains tronçons du réseau constitué de conduites relativement anciennes.

Eaux usées

La mise en séparatif du quartier du Grand Clos a été la réalisation la plus visible.

Moins visibles mais tout aussi importants : les investigations pour clarifier la situation des canalisations dans la zone industrielle, la conclusion des nombreuses conventions en vue de la mise en séparatif des quartiers le long de la route des Fontanettes et l'avancement du projet d'agrandissement de la STEP de Pensier.

Edilité

Deux opérations « Coup de balai », une fois avec les classes primaires et une fois avec la population, agrémentée d'une « chasse aux trésors » ont eu lieu les 25 et 26 mars 2022.

La mise en valeur, entre autres en fonction des saisons, de nos espaces publics et autres ronds-points est très appréciée de la population selon les différents retours reçus.

Plusieurs secteurs du sentier botanique ont été rénovés avec, comme plus important ouvrage, la réfection du pont sur le Ruz.

Energie

Vu la situation préoccupante de l'approvisionnement en électricité, diverses mesures d'économies ont été mises en place au niveau des bâtiments, le Conseil communal ayant décidé de ne pas diminuer l'éclairage public, celui-ci étant déjà optimisé dans ce sens.

Finances

L'année 2022 a été marquée d'une part par l'arrivée de notre nouvelle comptable qui a débuté ses activités le 1^{er} novembre. L'ancienne comptable ayant quitté ses fonctions à fin septembre déjà, une solution transitoire a pu être trouvée, ce qui a permis une transition dans les meilleures conditions.

D'autre part, à la grande satisfaction du Conseil communal mais aussi à sa grande surprise, le revenu des recettes fiscales des personnes morales a connu une forte augmentation. Cette information est parvenue au Conseil communal en 2022, tout d'abord au moment de la facturation des impôts sur la base des avis de taxation, et ensuite en été lors de la publication de la statistique relative au rendement de l'impôt cantonal 2020.

Alors que le rendement cantonal des impôts des personnes physiques reste relativement stable, celui du bénéfice des personnes morales, très stable au moins depuis 2009 avec une moyenne de CHF 1,3 mio annuel, est passé à CHF 3,3 mios en 2020, ce qui aboutira à un bénéfice important non budgété pour l'exercice 2022 ainsi qu'à une augmentation importante des recettes en tous les cas en 2023. Ce résultat est évidemment bien venu et permet à la commune de diminuer considérablement son endettement.

Bien qu'il s'agisse de recettes inhabituelles qui ne dureront peut-être pas, le Conseil communal a souhaité faire profiter de manière prudente les contribuables de cette situation exceptionnelle dans un contexte particulier d'augmentations généralisées en soumettant au Conseil général une modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques et morales, de 72.10 à 69.10, pour les années 2022 et 2023, ce que le Conseil général a approuvé.

Immeubles et construction

En plus des travaux d'entretien régulier, le mandat d'étude attribué pour analyser les problèmes d'étanchéité du bâtiment de l'école primaire a permis d'en découvrir la cause. Les travaux nécessaires à la résolution de ce problème d'étanchéité ont été effectués avec succès.

42 dossiers de permis de construire pour des nouveaux bâtiments ou des adaptations de bâtiments existants ont été traités, dont certains ont nécessité des séances de conciliation.

Mobilité

Le Tribunal cantonal a rejeté le 15 mars 2022 les recours à l'encontre du permis de construire pour la TransAgglo dans le secteur Avry-Centre. Des recours ont été déposés au Tribunal fédéral, qui les a déclarés irrecevables le 20 mai 2022.

Plus rien n'empêche la construction de ce tronçon de TransAgglo qui se construira principalement pour des raisons de logistique en même temps que la nouvelle halte CFF Avry-Matran.

Concernant cette dernière, le dossier est à fin 2022 en attente d'une nouvelle décision du Tribunal administratif fédéral à qui le Tribunal fédéral avait renvoyé le dossier pour nouvelle décision.

Naturalisations

Quatre séances d'auditions de candidat-e-s ont débouché sur des préavis de naturalisation favorables suivis de la décision du Conseil communal dans le même sens.

Pédibus

L'organisation de ce service repose sur une base de bénévolat de nombreux parents. La commune d'Avry, compte à ce jour 2 lignes : depuis 2018, la ligne « Otierdo », gérée par Odile Bohny avec l'aide de 7 autres bénévoles, Nicola Aloe, Claudia Ansermot, Nicolas Bohny, Anne-Laure Fahrny, Linda Hofmann, Dorit Horst et Véronique Schnabel compte 5 arrêts ainsi que, depuis 2022, la ligne « Route de Champ-du Mont », gérée par Nadia Chaperon avec l'aide de Patrick Andres, Jérôme Chaperon, Grégoire Favre, Caroline Haettel, Christophe Mauron, Magali Mauron et Soyoung Park compte 3 arrêts.

Repas à domicile

L'organisation de ce service repose sur une base de bénévolat. Les livreuses et livreurs reçoivent uniquement un défraiement forfaitaire de CHF 25 par jour de livraison effectué servant à compenser une partie des frais d'entretien de leur véhicule privé.

En 2022, 14 personnes ont bénéficié de ce service et 1150 repas leur ont été distribués.

Les bénévoles ayant œuvré en 2022 à la bonne marche de ce service sont : Enrico Aliteri, Paul Badoud, André Delley, Laurent et Geneviève Dessibourg, Bernadette Frossard, Claire-Lise Hemeryck (en charge également de l'organisation et de la coordination), Geneviève Renevey, Dominique Schaer et Michèle Schaer.

Santé

Deux défibrillateurs accessibles 24/24h ont été acquis et installés en décembre sur le territoire communal. L'un se trouve à l'auberge d'Avry-Rosé et l'autre sur le bâtiment 68 au centre du village.

Sport

Les sociétés sportives amènent une animation très appréciée dans notre village. Comme souvent le cas, elles recrutent des membres bien au-delà des frontières communales, mais grâce à elles nos jeunes citoyens peuvent trouver à proximité de chez eux des occasions de se défouler, de développer leurs performances sportives et de renforcer les liens de camaraderie entre eux. Ainsi nous soutenons ces sociétés qui proposent des entraînements réguliers dans notre commune par la mise à disposition d'infrastructures et par le versement de dons.

Structures d'accueil

L'inauguration d'un 2^{ème} lieu d'accueil à l'impasse des Agges en sus des locaux d'Avry-Bourg pour les enfants de la crèche « Les poussins » a permis d'augmenter la capacité d'accueil à disposition sur Avry.

Une conciergerie sociale, très appréciée des résidents, a été mise en place au 1^{er} janvier 2022 dans la résidence de l'Arney à Matran, gérée conjointement par la paroisse et les communes d'Avry et de Matran.

Travaux publics

Les chantiers suivants ont été réalisés en 2022 :

- réalisation du tronçon « Garages » de VALTRALOC à Rosé ;
- mise en séparatif du secteur du Grand-Clos.

Annexes

1. Liste des commissions et des groupes de travail communaux

Nom	Type	Membres	Appartenance ¹	Fonction
Affaires culturelles	Commission (CC)	Albrecht Georges Chenais Frédéric Crausaz David Meyer Jean-Marc Minka II Andrea Renevey Léa Yerly Dylan Vonlanthen Jean-Marie	C C C CC C CG CG C	Président
Affaires sociales	Commission (CC)	Camélique Muriel Chenais Frédéric Clément Maurice Mabellini-Dévaud Marie Hélène Pezzano Nathalie Schâr Dominique Schwab Robin	C C C C CG C CC	Président
Aménagement et mobilité	Commission (CG)	Achermann Marius Bardy Nicolas Bourgeois Mathieu Bouverat François Dévaud-Sciboz Eliane Jemmely Nadia Martin Joël Mettraux René Python Isabelle Yerly Dylan	CC E CG CG CC CG CG CG CG CG	Secrétaire Présidente
Cité de l'énergie	Groupe de travail	Abel Didier Achermann Marius Bardy Nicolas Bossy Patricia Dévaud-Sciboz Eliane Favre Nicolas Hemeryck Pierre Mettraux René Minka II Jean-Marie Sciboz Lauriane von der Weid Géraldine	C CC E C CC CG C CG C CG CG	Secrétaire Présidente
Financière	Commission (CG)	Caron Thierry Cerf Philippe Cotting André-Claude Favre Nicolas Macherel Benoît Margalhan-Ferrat Corinne von der Weid André	CG CG CG CG CG CG CG	Président
Information	Commission (CC)	Fasel Doriane Guillet Marc-Antoine Hofmann Christian Meyer Jérôme Ottey Meriem	E C CC C C	Secrétaire Président
Naturalisation	Commission (CG)	Crausaz David Ecoffey Laurence Guillet Myriam Schwab Robin Vignot Bérengère Vipret Julien	C CG CG CC C CG	Présidente Secrétaire

¹ E = employé-e communal-e ; C = citoyen-ne ; CC = conseiller-ère communal-e ; CG = conseiller-ère général-e

2. Liste des associations et ententes intercommunales

Nom	Type	Représentant-e au législatif	Représentant-e à l'exécutif
AESC Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz	Association	Hofmann Christian Dévaud-Sciboz Eliane	Achermann Marius
AESO Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine Ouest secteur Nord	Association	Hofmann Christian Dévaud-Sciboz Eliane	Achermann Marius
Agglo – Agglomération de Fribourg	Corporation de droit public	Achermann Marius Moret Michel von der Weid Géraldine	Dévaud-Sciboz Eliane
ARCOS – Association Régionale à buts multiples des communes Ouest Sarinoises	Association	Lovey Alexandra	Schwab Robin
Association des Communes fribourgeoises	Association	Moret Michel	-
Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	Association	Lovey Alexandra Moret Michel	Achermann Marius
BRA – Bibliothèque Régionale d'Avry	Entente		Lovey Alexandra
CSPI MAN - Corps des sapeurs-pompiers Matran-Avry-Neyruz	Entente	-	Moret Michel
Entente intercommunale du stand de tir Prez et environs	Entente	-	Moret Michel
Fondation Saint-Martin à Cottens	Fondation	-	Clément Maurice
Forêts Sarine	Corporation	Achermann Marius	-
ORCOC Organisation intercommunale du groupement de protection de la population de Sarine-Ouest	Organisation intercommunale	Moret Michel	-
Réseau Santé Sarine RSS	Association	Schwab Robin	-

SACCO Entente intercommunale « SACCO » taxe au sac	Entente	Hofmann Christian	-
SAIDF Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise	Société	Hofmann Christian	-
SLPPI Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité intercommunal	Entente	-	Lovey Alexandra
Société coopérative de la résidence de l'Arney	Société coopérative	-	Meyer Jean-Marc Schwab Robin
STEP de Villars Construction et exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Villars-sur-Glâne et environ	Entente	Achermann Marius	-